

## CONSULTER DOSSIER (Cdap) PROFIL T8

Le service Cdap vous permet, en tant que partenaire, après la signature d'une convention et d'un contrat de service avec la Caf, de consulter les données des dossiers allocataires.

Les données proposées diffèrent d'un profil métier à un autre.

Seul l'onglet «fiche de synthèse» est disponible pour tous les partenaires.

**Profil T8 - Régimes particuliers d'assurance maladie** : Ce profil est destiné aux agents habilités des régimes particuliers d'assurance maladie :

- Régime social des indépendants (Rsi) ; Caisses de mutualité sociale agricole (Cmsa) ; Etablissement national des invalides de la marine (Enim) ; Caisse nationale militaire de sécurité sociale (Cnmss) ; Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaire (Crpcen).

Rubrique	Accès
Fiche de synthèse	X
Paielements	
Dossier	
Famille	
Droits	
Logement	
Ressources	
RSA	
Créances	
Courriers	
Attestations de paiement	
CMU-CMUC RSA	X
CMUC / Ressources	X

## Se connecter à Mon Compte Partenaire

Connectez-vous au site caf.fr et cliquez sur l'onglet « Partenaires »

1

ALLOCATAIRES | **PARTENAIRES** | PRESSE ET INSTITUTIONNEL

Ma Caf ex 95470

RECHERCHER MON COMPTE

Accueil Partenaires

Ajuster la taille des caractères A A\*

Ma Caf  
Pour connaître les actions de votre Caf, indiquez votre code postal.

Code postal OK

DEVENIR PARTENAIRE DE VOTRE CAF

Vous souhaitez devenir notre partenaire parce que votre vocation, votre activité, votre projet sont complémentaires de notre propre mission ? Nous en sommes très heureux !

Le nouveau caf.fr, un site encore plus pratique  
Depuis quelques jours, le site www.caf.fr s'habille de nouvelles couleurs et offres de nouvelles fonctionnalités... [Lire la suite](#) >

DOMAINES D'INTERVENTION

Cliquez sur Mon Compte Partenaire

2

### Partenaires

Ce service professionnel est réservé aux seules personnes habilitées. Si vous n'êtes pas l'une d'entre elles, l'accès et le maintien dans ce site pourront être poursuivis au titre de la Loi n° 88-19 du 5 Janvier 1988 (dite loi Godfrain), de même que les tentatives pour fausser ou entraver son fonctionnement.

En accordant à ce service, vous vous engagez à limiter l'utilisation des informations auxquelles vous avez accès aux missions et finalités définies dans la convention signée entre la Caf et votre organisme.

Votre hiérarchie vous a communiqué des droits d'accès qui vous sont personnellement affectés, et qui ont été notifiés au gestionnaire des habitations de la Caf. Afin de garantir la confidentialité des données, et d'éviter toute intrusion, vous ne devez jamais communiquer ni partager votre identifiant et votre mot de passe. En cas de non-respect, votre responsabilité personnelle pourra être recherchée et la convention dénoncée.

Identifiant

Mot de passe

Mot de passe oublié ?

Valider

Pourquoi changer son mot de passe ?

Pour des raisons de sécurité, pensez à changer régulièrement votre mot de passe.

Mettre à jour votre mot de passe

Connectez-vous avec les identifiants fournis par la Caf.

3

Qui sommes-nous ? Presse Partenaires Etudes et statistiques International Recrutement Marchés Vias de l'emploi

ALLOCATIONS FAMILIALES

Mon Compte Partenaire

Se déconnecter

caf.fr Consulter Dossiers

Bienvenue

Agents Caf

- Consulter les agents Caf
- Créer un agent Caf

Consulter Dossiers

baillleurs

- Mes locataires
- Déclarer les loyers
- Déclarer un changement
- Signaler un inconvénient
- Consulter mes paiements

Règles d'usage

Service OMEGA

CAF sélectionnée : DBS - CAF de Vendée

Nom allocataire : Indiquez le nom de l'allocataire

Numéro allocataire : Indiquez un numéro d'allocataire

Consulter

Aide en ligne

Fonctionnalités générales

Présentation des rubriques

- Dossier
- Paiements
- Droits
- Famille
- Ressources
- RSA
- Courriers
- Logement
- Créances

Effectuer votre recherche par

- le numéro ET
- le nom de l'allocataire